



Le mercredi 27 septembre 2023, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 20 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (42) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Eric CHALMAIN, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, M. Jean-Michel FORT, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, Mme Brigitte VOITIER, M. Noël BLIN, M. Henri LORY, M. Philippe GUERINEAU, Madame Martine LACOTTE.

Délibération affichée et  
exécutoire le : 29/09/2023

Excusé(s) (11) : Mme Sabine DESMAISON, M. Olivier VIGNAU. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Brice TAYON, M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, M. Gilles CARANTON ayant donné procuration à M. Didier BARACHET, M. Didier DUVERGNE ayant donné procuration à Mme Pascale BAVOUZET, Mme Valérie LEGRÉSY ayant donné procuration à Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Ludovic RÉAU ayant donné procuration à Mme Brigitte VOITIER.

## **26 : Renouvellement de la convention avec l'association Château'Roule pour le réemploi de vélos collectés en déchèteries**

Châteauroux Métropole a conventionné, en octobre 2020, avec l'association Château'Roule, afin de réemployer les vélos déposés en déchèteries.

En plus de la promotion de l'utilisation du vélo au sein de l'Agglomération, cette association assure, auprès de ses adhérents, la promotion de la réparation des vélos avec des sessions de formation et la mise à disposition de pièces détachées.

Arrivant à échéance le 15 octobre 2023, la convention doit aujourd'hui être renouvelée.

Celle-ci définit les modalités du partenariat notamment en termes d'enlèvement et de traçabilité des déchets.

La récupération des vélos est effectuée à titre gratuit. Le lieu de récupération des vélos est fixé à la déchèterie des Sablons.

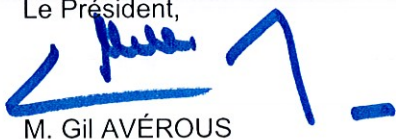
Un registre spécifique devra être tenu par l'association Château'Roule.

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer pour une durée de trois ans la convention avec l'association Château'Roule pour le réemploi de vélos issus des déchèteries communautaires, à des fins solidaires et écoresponsables.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.


Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité .

Le Président,



M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance



Pascale BAVOUZET